

# La formation et l'adaptation aux nouvelles technologies

Communication à la Conférence sur l'inclusion sociale  
Université de Montréal, 22 février 2001

---

Avec l'avènement de la société de l'information, la connaissance devient en quelque sorte la matière première de la majorité des organisations et des personnes à leur emploi. L'évolution extrêmement rapide des connaissances et des technologies oblige toute personne à renouveler et à approfondir constamment leur savoir (UQAT, 2000). Comment notre société peut-elle faire face à ces changements sans créer des disparités encore plus importantes entre les démunis et les nantis? L'accès à une formation adaptée aux besoins des personnes et diffusée par les TIC peut favoriser ce renouvellement de la connaissance sans augmenter l'écart existant entre les différentes couches de la population.

Au Canada, plus de 8 millions de personnes ont accès à Internet dont près d'un million d'internautes au Québec (Bélangier et Roy, 1999). Par ailleurs, 44,8 % de la population de 15 ans et plus ne détient aucun emploi; et 1 personne sur 5 n'obtiendra jamais de diplôme académique (Gouvernement fédéral, 1996a, 1996b). Ces statistiques alarmantes sur le décrochage scolaire et les chances d'emploi mettent en lumière toute la problématique de l'inclusion sociale d'une partie de la population canadienne.

Selon le ministère des Affaires Sociales et des Pensions de Bruxelles (2000), le nombre de jeunes en décrochage scolaire qui ne suivent plus ni formation ni apprentissage et la disparité du savoir technologique entre les démunis et les bien nantis sont des indicateurs importants de l'exclusion sociale. Comment la formation peut-elle remédier à cette situation?

Plusieurs écrits<sup>1</sup> mettent en lumière des principes d'apprentissage qui peuvent favoriser une persistance aux études et ainsi, l'accès à des emplois plus rémunérés :

- prendre en considération les expériences personnelles de l'apprenant(e);
- respecter le style d'apprentissage et favoriser l'application immédiate des nouveaux concepts appris;
- tenir compte des aptitudes, des attitudes et des besoins spécifiques de l'apprenant(e) adulte;
- appliquer les stratégies d'apprentissage et de gestion appropriées aux différents contextes d'apprentissage;
- donner la possibilité à l'apprenant(e) d'interagir avec le contenu;
- offrir des exercices, des pratiques, des exemples et une rétroaction de qualité;
- offrir une formation continue et un suivi afin d'assurer le transfert : l'apprentissage ne peut se faire en une seule session;

---

<sup>1</sup> Fawcett, 1990; Wong, 1992; Gibson et Graff, 1992; Savoie-Zajc, 1993; Garland, 1993; Ashar et Skenes, 1993; Dugas *et al.*, 1999; Coalition canadienne des organismes communautaires de développement de l'employabilité, 1997. Gouvernement du Canada, 1996b.

- offrir une même formation de multiples façons;
- offrir un soutien permanent et une interaction constante avec différents supports;
- offrir des informations pertinentes et des données à jour s'appliquant au travail ou aux intérêts de l'apprenant(e);
- offrir une formation facilement accessible, à la convenance de l'apprenant(e), sans restriction de temps et d'emplacement, en mode synchrone et asynchrone;
- mettre les conditions en place pour offrir une expérience d'apprentissage agréable et efficace.

Comment les TIC peuvent-elles favoriser l'inclusion sociale des décrocheurs? En utilisant le potentiel des outils numériques offerts par l'inforoute pour favoriser le développement de contenu de formation qui tient compte :

- du **rythme** d'apprentissage (au moment, au rythme et au lieu le plus approprié) adapté à celui de l'apprenant(e);
- **des compétences** de l'apprenant(e) (une formation sur mesure et individualisée);
- **du profil** de l'apprenant(e) (un apprentissage personnalisé);
- du maintien de la **motivation** de l'apprenant(e) dans sa capacité à apprendre.

Et enfin, comment les gouvernements peuvent-ils favoriser l'accès aux nouvelles technologies et par voie de conséquence à la formation? Plusieurs moyens<sup>2</sup> sont identifiés et devront être mis en place pour favoriser l'inclusion sociale par la formation :

- permettre à tous(tes) les canadiens(nes), sans distinction d'âge, de sexe, de langue, de race, de revenu, de niveau d'instruction, ou de capacité à participer à des réseaux d'information et à utiliser les TIC pour assurer sa formation;
- offrir un accès équitable et peu coûteux aux applications, à la formation, au matériel de TIC, etc.;
- promouvoir les principes de la formation à distance qui sous-tendent la formation en ligne;
- permettre aux démunis d'accéder à des outils de perfectionnement des compétences qui pourraient les aider à échapper au cercle vicieux de l'emploi à horaire réduit;
- promouvoir et fournir des possibilités de formation et d'emploi à des jeunes dans le secteur des TIC;
- inclure la diversité des langues, des histoires et des cultures de notre région dans le corpus commun de connaissances qui croît sans cesse;
- offrir aux citoyens la possibilité d'acquérir des compétences professionnelles et leur fournir les outils nécessaires pour faciliter une éducation continue;
- établir des mesures pour faciliter une évaluation critique du contenu éducatif offert par les nouvelles technologies;
- miser sur le réseautage éducatif pour le perfectionnement individuel et collectif.

Pour conclure, les TIC et le rythme rapide de l'innovation et du changement sont en train de transformer notre société. Nous assistons de plus en plus à l'émergence de communautés d'apprentissage qui tentent de rejoindre leur clientèle en se proposant d'exploiter l'énorme potentiel des TIC et cela, dans le respect des valeurs sociales. La notion de personnalisation de l'apprentissage s'installe de plus en plus dans nos pratiques puisqu'elle permet de prendre en compte la diversité des apprenants (caractéristiques d'apprentissage) pour ajuster leur

---

<sup>2</sup> Berthelot (2000); Université Laval (2000), Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, 1997; Gouvernement du Canada, 1997; Premier Sommet des Amériques à Miami, 1994; Second Sommet des Amériques à Santiago, 1998.

apprentissage au plus près de leurs besoins (compétences actuelles et désirées), en leur offrant des parcours en ligne adaptés (synchrones, asynchrones, mixtes) et en optimisant les situations d'apprentissage (diversification des méthodes d'apprentissage) en fonction des exigences liées à leur milieu de travail (adapté à leurs contraintes de temps, à leur contexte d'intervention et à leur clientèle cible, etc.) et aux compétences de chacun. Le succès dans ce domaine sera déterminé par notre capacité collective de gérer efficacement les effets de la révolution de l'information, de ménager un accès au savoir et de créer un environnement favorable à la diffusion d'une formation adaptée à chaque citoyen et citoyenne de notre région, province ou pays.

## Références

ASHAR, H. et SKENES, R. (1993). Can Tinto's student departure models be applied to nontraditional students? *Adult Education Quarterly*, 43 (2), 90-100.

BÉLANGER, A. et ROY, J.H. (1999). *Internet, le Guide 1999*. Montréal : Québec Science.

BERTHELOT, Y. (2000). *Allocution d'ouverture : L'Europe dans la société de l'information*, Adresse Web : [idt.jouve.fr/idt/pages\\_fra/actes/actes2000/page02.htm](http://idt.jouve.fr/idt/pages_fra/actes/actes2000/page02.htm) - 27k

COALITION CANADIENNE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ (1997). *Étude des ressources humaines de la formation en milieu communautaire*, juillet.

DUGAS, T., GREEN, L. et LECKIE, N. (1999). *L'effet des technologies d'apprentissage sur l'apprentissage à vie en milieu de travail*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Bureau des technologies d'apprentissage, 174 pages.

FAWCETT, P. (1990). *L'étude de la corrélation entre le style d'apprentissage et l'abandon des apprenants adultes à la Télé-université*. Québec : Mémoire de maîtrise non publiée, Université Laval.

GARLAND, R. (1993). Ethnography penetrates the "I didn't have time" rationale to elucidate higher order reasons for distance education withdrawal. *Research in Distance Education*, 5 (1-2), 6-10.

GIBSON, C.C. & GRAFF, A.O. (1992). Impact of adults' preferred learning styles and perception of barriers on completion of external baccalaureate degree programs. *Journal of Distance Education*, VII (1), 39-51.

GOUVERNEMENT DU CANADA (1996a). *La Société canadienne à l'ère de l'information : pour rentrer de plein pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle*, Ottawa.

GOUVERNEMENT DU CANADA (1996b). *Prendre l'avenir en charge : la jeunesse du Canada dans le monde du travail*. Groupe de travail ministériel sur la jeunesse, Ottawa. [Y-192-06-96F, 1996]

GOUVERNEMENT DU CANADA (1997), Rapport du comité consultatif sur le milieu de travail en évolution. *Réflexion collective sur le milieu de travail en évolution*. Juin, (<http://www.reflexion.gc.ca>).

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES PENSIONS DE BRUXELLES (2000), *Note de politique générale du ministre des Affaires Sociales et des Pensions. L'État social actif : une plus grande participation, une meilleure protection sociale et une plus grande qualité de vie*, Brussel, 13 novembre 2000.

SAVOIE-ZAJC, L. (1993). Le sens de l'école pour des jeunes identifiés à risque de décrochage scolaire. In D. Côté, G. Paquet et J.P. Souque (éds). *Décrochage scolaire, décrochage technique : la prospérité en péril*. ACFAS-Outaouais, 19-33.

UNIVERSITÉ LAVAL (2000). *La communauté des Amériques : liens vitaux*, Adresse Web : [cal.fsa.ulaval.ca/sommet/autour\\_connectivite\\_fr.html](http://cal.fsa.ulaval.ca/sommet/autour_connectivite_fr.html) - 29k

UQAT (2000). *Préambule et enjeux*. UQAT, Adresse Web : [uqat.quebec.ca/savoir/plan02.htm](http://uqat.quebec.ca/savoir/plan02.htm) - 21k  
WONG, S.-L. (1992). Approaches to study of distance education students. *Research in Distance Education*, 4 (3), 11-17.

© Tous droits réservés à l'auteur

## Courte biographie



D<sup>re</sup> **Louise Sauvé** est professeure titulaire en technologie éducative, directrice de la Valorisation et la formation sur mesure à la Télé-université et présidente de la Société pour l'apprentissage à vie (SAVIE). Récipiendaire du Prix Philippe Marton 1997 pour sa contribution à la technologie de l'éducation et du Prix ACÉD 2000 pour l'excellence de ses recherches sur l'inforoute, ses domaines de recherche et d'expertise touchent les secteurs suivants : les méthodologies de conception d'environnements multimédias interactifs en formation à distance sur l'inforoute, l'étude des phénomènes conversationnels sur l'inforoute, les médias et la formation à distance, le développement de jeux et de simulations sur l'inforoute, le travail coopératif d'équipe virtuelle et les profils d'apprentissage dans un contexte de formation en ligne et de persistance aux études.

Télé-université  
455, rue de l'Église  
C.P. 4800, succ. Terminus  
Québec (Québec) G1K 9H5  
Tél. (418) 657-2747, poste 5446  
Courriel : [lsauve@teluq.quebec.ca](mailto:lsauve@teluq.quebec.ca)  
Site Web : <http://www.savie.qc.ca>